

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE | Avec la Chambre de commerce
Ils ont reçu un Innotrophée



Cinq entreprises ont été récompensées. Photos Le DL/S.M.



Cette semaine s'est déroulée la remise des prix (sur le thème de la valorisation et de l'esprit d'innovation de notre territoire) des 9^{es} Trophées de l'innovation (Innotrophées) à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. Après un parcours de sélection lancé en mars pour cinq catégories d'innovation (start-up ; industrielle ; managériale ; sociale et sociétale ; marketing et service), cinq entreprises, sur les 55 projets en lice, ont été récompensées par un jury de professionnels, après étude des dossiers et les "pitches" oraux des candidats. À noter que, pendant toute la durée du processus, des coachs béné-

voles ont été mis à la disposition des nominés.

Résultats du vote du jury

- Lauréat dans la catégorie start-up : Hymag'in.
 - Dans la catégorie innovation industrielle : Rosi Solar.
 - Dans la catégorie innovation managériale : Domplus.
 - Dans la catégorie innovation sociale et sociétale : L'Éléfan.
 - Dans la catégorie innovation marketing et de service : Nineteen2.
- Le jury a également eu trois "coups de cœur" pour la start-up Rheonova, l'association Solenciel et la société Skaping.

S.M.

GRENOBLE | Détenue l'an dernier en Turquie, Idil Eser a témoigné hier à l'assemblée générale d'Amnesty

« La défense des droits humains n'est pas un crime »

993 exécutions dans 23 pays. C'est, pour 2017, le chiffre enregistré par Amnesty International. La section française de l'ONG tient ce week-end son assemblée générale à Alpeexpo, à Grenoble. 500 délégués y assistent. Cette année, zoom sur les droits humains en Turquie, avec le témoignage d'Idil Eser, directrice générale d'Amnesty International Turquie, emprisonnée l'an dernier. Taner Kiliç, président honoraire d'AI Turquie, est lui toujours détenu...



Le dossier d'Idil Eser, libérée sous caution en octobre 2017, est toujours en cours. Elle est accusée par le gouvernement turc d'appartenir à des organisations terroristes. Photos Le DL/H.G.

→ Pourquoi avez-vous été arrêtée ?

« En juillet 2017, j'ai participé à un atelier d'organisations de défense des droits humains, sur la sécurité numérique, la protection des données, le bien-être des militants... Il y a eu une descente de police. J'ai d'abord été maintenue en détention pendant douze jours, puis inculpée par un tribunal. Huit d'entre nous ont été arrêtés et ont passé quatre mois en prison. Nous avons été libérés sous caution. »

→ Quelles étaient les accusations contre vous ?

« Nous avons été inculpés sous les chefs d'appartenance à trois organisations terroristes et nous avons été accusés de faire de la propagande pour ces organisations. Accusations qui n'ont pas été levées pour le moment. Nous avons également été accusés de vouloir monter un coup d'État, soulever la population et créer un mouvement de révolution, de financer le terrorisme, d'acte d'espionnage... Bien qu'il n'y ait aucune preuve qui vienne étayer ces accusations. Mon travail au sein d'Amnesty In-

ternational a été utilisé comme preuve. L'acte d'accusation a été jugé comme parfaitement ridicule, même par des journalistes bien connus qui travaillent dans des médias pro-gouvernement. Le procès est encore en cours et nous travaillons pour être totalement blanchis. »

→ Comment s'est passée votre détention ?

« Trois de ces quatre mois d'emprisonnement ont été passés dans une prison de haute sécurité à Istanbul, une prison d'hommes d'ailleurs, même si nous étions trois femmes militantes. Nous avons été placées dans un quartier de très haute sécurité au sein de cette prison. »

→ Quel est votre message ?

« La défense des droits humains n'est en aucun cas un crime. C'est même une action qui est protégée par le droit international, un travail nécessaire dans tout régime qui respecte les droits humains. En ce moment, il y a des répressions très importantes sur tous les défenseurs des droits humains, dans le monde. De plus en

plus de personnes perdent leur travail en raison de leur militantisme. Ils sont devant les tribunaux ou parfois même emprisonnés à cause de leur travail de militant des droits humains. Par exemple, l'ancien directeur d'Amnesty International, aujourd'hui président honoraire d'Amnesty International Turquie, Taner Kiliç, est en prison depuis un an et deux semaines. La prochaine audience a été fixée au mois de novembre, ça veut dire qu'il va passer cinq mois supplémentaires en prison. Bien que nous ayons démontré qu'aucune de ces accusations n'est fondée... »

Propos recueillis par Héliane GILLET



500 délégués d'Amnesty International France ont assisté hier matin à l'ouverture de l'assemblée générale à Alpeexpo.

PORCIEU 38 ANIM'LOISIRS présente
 Salle des Marinières

DIMANCHE 08 JUILLET
LA FOLIE DES ANNEES 80

20 H 30

GRATUIT

(autour des barrières, nous ne garantissons pas une bonne visibilité)

Debout 13€
 Gradin 24€

Restauration rapide :
 Buvette, Barbecue,
 Frites, Crêpes ...

3H00 de concert

Emile & Images

Jean-Pierre Mader

William

de début de Soirée

Cookie Dingler

06 88 59 15 47
 FNAC / TICKETNET

Office de tourisme Morestel
 Réservation sur notre site internet

Une plaque pour Anna Politkovskaïa, journaliste assassinée à Moscou, à la Maison des associations de Grenoble

Vendredi, à la Maison des associations de Grenoble, une plaque commémorative a été dévoilée. Elle rend hommage à Anna Politkovskaïa, journaliste russe assassinée à Moscou le 7 octobre 2006. Défenseuse des droits humains, elle incarnait le courage et l'indépendance. Plusieurs fois primée pour ses enquêtes, elle a reçu le prix Olof-Palme. La grande salle de la Maison des associations porte désormais son nom. Alors que l'assemblée générale d'Amnesty International France a lieu ce week-end (lire ci-dessus), une rame de tramway décorée aux couleurs d'Amnesty circulera dans Grenoble et son agglomération durant un mois.

Alfred FARRUGIA



La plaque commémorative a été dévoilée vendredi. La grande salle de la Maison des associations porte désormais le nom de la journaliste assassinée. Photo Le DL/A.F.



SOLDES

JUSQU'À
-50%

sur une sélection d'articles

Stephane Guttin

AMEUBLEMENT- DÉCORATION
 7, Boulevard Gambetta • GRENOBLE
 04 76 46 12 19 • www.meublesguttin.com